

## Recommandations Adoptées à « l'Atelier de Partage des Connaissances sur des Systèmes de Sécurité Sociale de l'OCI »

Désireux d'encourager la coopération multilatérale et développer des actions communes concrètes en visant à servir le développement socio-économique des pays membres de l'OCI, les représentants des autorités de la sécurité sociale se sont réunis les 4-06 avril 2016, à Ankara lors de « l'Atelier de Partage des Connaissances sur des Systèmes de Sécurité Sociale de l'OCI », organisé conjointement par le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), et l'Institut de la Sécurité Sociale Turc (SGK), où après les discussions constructives sur les thèmes de coopération soumis par les institutions, les délégués ont provisoirement convenu les recommandations ci-après:

1. **Déclarant** très satisfaits de la mise en œuvre de l'atelier et **invitant** instamment les États Membres de soutenir activement le Programme de Renforcement des Capacités de l'OCI en faveur des Institutions de la Sécurité Sociale (SSI-CaB de l'OCI) et **participant** au processus d'adoption des lois pour faciliter l'échange de connaissances et des expériences dans le domaine de la sécurité sociale ;
2. **Reconnaissant** le besoin d'une disposition d'efforts intégrés internationaux dans la communauté de l'OCI pour faciliter, superviser la mise en œuvre des programmes qui vont alléger les problèmes collectifs de sécurité sociale rencontrés par les pays membres de l'OCI ;
3. **Menant** des études communes et la recherche scientifique dans les domaines de la sécurité sociale, ainsi que collectant des données statistiques dans les domaines qui sont essentiels pour la préparation des plans stratégiques pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans les domaines pertinents ;
4. **Lançant** de nouveaux et programmes pour bâtir une Oummah saine, forte et prospère qui comporte tous les citoyens sans exception, S'appuyant sur les résultats des études et des recherches, et l'analyse des besoins et des capacités des institutions ;
5. **Échangeant** l'assistance technique aux fins de la recherche, de la formation et de la consultation communes sur des questions d'intérêt commun, y compris notamment, la gouvernance et le renforcement des capacités en collaboration avec les institutions nationales, régionales, internationales et pertinentes de l'OCI;
6. **Soutenant** des efforts conjugués, notamment en organisant des programmes de formation, des séminaires, des conférences, des ateliers et des groupes de travail dans un but d'échanger des connaissances et des expériences;
7. **Renforçant** l'engagement des institutions avec les parties prenantes principales dans le monde islamique et ailleurs afin de leur apporter les appuis pour devenir des partenaires actifs et forts dans la réalisation des changements et des progrès de la région de l'OCI ;

8. **Exposant** une forte aspiration dans l'établissement d'un réseau entre les institutions compétentes des pays membres de l'OCI pour assurer l'échange des expériences et des pratiques des autorités de la sécurité sociale, en vue d'encourager une meilleure coordination des systèmes de sécurité sociale et de renforcer la protection sociale;
9. **Invitant** les pays membres des OCI à désigner les points focaux nationaux pour le réseau de sécurité sociale de l'OCI (OCI-SSNET), qui sera un organe gouvernemental national responsable de gérer la sécurité sociale;
10. **Invitant** SESRIC à entreprendre le rôle du secrétariat de l'OCI-SSNET pour représenter, diffuser et sensibiliser les gens tant au niveau de l'OCI et qu'au niveau international, et établir des groupes de correspondance électronique et des médias sociaux qui faciliteront la communication entre les membres du réseau ;
11. **Invitant** SESRIC, en collaboration avec les institutions nationales, à préparer des rapports analytiques qui donne un compte rendu détaillé des conditions de la sécurité sociale dans les pays de l'OCI afin de pouvoir identifier et évaluer les problèmes et défis fondamentaux dans le domaine, soulignant les approches pratiques qui sont considérées comme essentielles dans l'élargissement de la protection sociale ;
12. **Exprimant** leurs remerciements et forte satisfaction à l'Institution de la Sécurité Sociale de la République de Turquie d'avoir organisé l'Atelier de Partage des Connaissances, en collaboration avec SESRIC, les 4-06 avril à Ankara, République de Turquie.